

# VENT DU SUD

*Le journal qui dépose mais qui  
ne se fait pas que des amis...*

## Quand la direction fait sa pince !!!

Depuis fin juillet, SUD-Rail ne cesse d'interpeller la direction à tous les niveaux de l'entreprise pour que les tests restent gratuits pour les cheminots (notamment les ASCT TGV et Intercités) à qui la Loi impose le pass sanitaire pour pouvoir exercer leur métier.

A chaque fois, la même réponse : « la SNCF ne prendra pas en charge le coût des tests lorsque ceux-ci deviendront payants. »

Encore le 7 octobre, SUD-Rail était reçu en DCI sur l'ESV TGV RA pour réclamer que la direction déploie des structures permettant l'accès gratuit aux tests pour les ASCT ou à défaut que les agents se voient rembourser sur facture chaque test réalisé (ou via un forfait mensuel). La direction de l'ESV TGV RA a de nouveau refusé fermement de mettre en place ces 2 mesures.

Pour SUD-Rail, alors que la Loi impose aux ASCT le Pass Sanitaire pour pouvoir exercer leur métier, il est logique que la SNCF prenne à sa charge les tests de ceux qui souhaitent fonctionner ainsi.

**Devoir payer pour travailler, c'est nouveau...  
Et ça ne choque pas la direction !**



# Agressions sur la Vallée du Rhône

La situation se dégrade sur toutes les lignes depuis quelques mois mais ces dernières semaines, ce sont plusieurs agressions très violentes qui ont eu lieu à l'encontre d'ASCT sur la Vallée du Rhône. (SUD-Rail a posé un Droit d'Alerte dès le 30 septembre).

Pour SUD-Rail, la direction porte la responsabilité de ces agressions. En ayant pris la décision de faire voler en éclats les trains sensibles et l'accompagnement systématique de ceux-ci par 2 agents, la direction a participé activement à la dégradation de la sureté sur cet axe. La déshumanisation des gares a évidemment également participé à cela.

SUD-Rail rappelle aux agents agressés qu'il ont la possibilité de déposer une double plainte au pénal contre le directeur d'établissement pour mise en danger de la vie d'autrui ainsi que pour ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité et protéger votre santé physique et mentale.

**On ne vient pas au travail pour se faire insulter, menacer, frapper !**

## Les règles qui sauvent ?

Voici les 3 règles **INCONTOURNABLES** qui sauvent :

- ⇒ **Ne jamais contrôler un train si vous êtes seul !**  
*(ainsi vous éviterez des agressions)*
- ⇒ **Ne jamais répondre au téléphone en cours de tournée !**  
*(ainsi, vous éviterez les modifs illégales).*
- ⇒ **Ne jamais encaisser d'espèces !**  
*(ainsi, vous éviterez des accusations de ne pas avoir versé sans la moindre possibilité de prouver l'inverse)*



## Indemnités de langues étrangères

La direction lance une attaque en règle contre les agents TER ! En effet, la direction veut imposer à tous les agents bénéficiaires d'une ou plusieurs indemnités de langues d'être soumis à un contrôle continu et de repasser tous les 5 ans un examen pour pouvoir conserver le bénéfice de leur(s) indemnité(s). Inacceptable !

**SUD-Rail pose une DCI régionale et prévient la direction : il s'agit là d'un sujet hautement conflictuel !**

Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos  
au jour le jour, c'est sur [www.sudraillyon.org](http://www.sudraillyon.org)



ET SUR FACEBOOK POUR LES ASCT DE LA REGION DE LYON :

<https://www.facebook.com/sudrailly.trains>

# Un ptit point de règlement pour ne plus se faire enfler !

## - CONGES ANNUELS -

Que ce soit lors des Journées Managériales ou via des mail, la direction ment honteusement sur la question des congés !

En expliquant aux agents qu'obligation est faite de solder leurs congés avant le 31 décembre, la direction trompe volontairement les agents.

En effet, le RH0143 précise aussi « les congés qui n'ont pu être donnés avant le 31 octobre font l'objet d'un programme d'attribution avant le 31 mars de l'exercice suivant, compte tenu, dans toute la mesure possible, des desiderata des agents. »

Nos chers dirigeants omettent donc cet article du texte réglementaire encadrant les congés.

Il est tout aussi choquant de constater que la direction met une telle pression aux agents quand on se souvient qu'elle expliquait il y a seulement quelques années en arrière que les reliquats de congés pouvaient être pris non seulement l'année suivante mais même 2 ans après parce que la production ne permettait pas de les accorder !

La direction est décidemment championne dans les discours à géométrie variable !



N'oubliez pas de prendre votre AH...

AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !



# Temps Partiels !



...Le travail  
c'est bien mais  
mais j'en ferais  
pas mon métier !

Depuis la création des ESV, la direction considérait que les VT étaient à sa disposition et ne les octroyait que quand elle le souhaitait.

En 2019, les organisations syndicales ont réussi à imposer à la direction que les ASCT TGV à Temps Partiels verraient leur demandes de VT traitées en priorité lorsque ceux-ci les posaient au-moins 75 jours à l'avance.

Et côté TER après de nombreuses démarches de SUD-Rail et de la CGT, la direction concède enfin à fixer des délais qui permettront également aux agents de se voir accorder en priorité leurs VT. Un protocole beaucoup moins favorable que celui en vigueur pour les ASCT TGV, mais un premier pas malgré tout pour que les VT ne soient plus considérés par la direction comme des congés supplémentaires sur lesquels elle a entièrement la main. Pour SUD-Rail, on est donc encore loin d'un protocole satisfaisant !

**Pour SUD-Rail, les agents se paient leur temps partiel et les VT leurs appartiennent. Ils doivent pouvoir en disposer pour organiser leur vie et non pas pour s'adapter aux contraintes du patron !**

Une revoiyure est prévue entre les OS et la direction en juin 2022.

**SUD-Rail continuera de pousser pour satisfaire les agents à temps partiel !**

informer Comprendre revendiquer  gagner ensemble

La petite maxime du VENT DU SUD n°116

« L'espoir n'est jamais venu d'en haut, il a toujours surgi d'en bas »